

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 26 septembre 2011 à 16h30, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Serge Bédard - district #1  
 Robert Kennedy, délégué à la voirie - district #2  
 Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3  
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu – district #5

Absences motivées :

Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4  
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs - district #6

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Travaux de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 51<sup>e</sup> Avenue (au sud du boulevard Proulx)/adoption de la soumission
- 3.- Construction d'un chalet de parc – parc Edouard-Champagne/adoption de la soumission
- 4.- Levée de la séance

11-09-219

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
 et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-09-220

TRAVAUX DE DRAINAGE, D'AQUEDUC ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 51<sup>E</sup> AVENUE (AU SUD DU BOULEVARD PROULX)/ ADOPTION DE LA SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, dans le cadre des travaux de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 51<sup>e</sup> Avenue (au sud du boulevard Proulx);

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Bernard Sauvé Excavation Inc.	79 378,96 \$
Duroking Construction (9200 2088 Québec Inc.)	93 093,93 \$
Les Entreprises Doménick Sigouin Inc.	102 763,70 \$
9088-9569 Québec Inc.	105 566,16 \$
Les Entreprises Charles Maisonneuve Ltée	127 719,06 \$
Constructions Anor (1992) Inc.	130 204,88 \$
Charex Inc.	131 108,31 \$
Paysagiste S. Forget Inc.	149 700,00 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Bernard Sauvé Excavation Inc. s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo  
et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE la soumission de la firme Bernard Sauvé Excavation Inc., au montant 79 378,96 \$ incluant les taxes, pour des travaux de drainage, d'aqueduc et de réfection de chaussée – 51<sup>e</sup> Avenue (au sud du boulevard Proulx), soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-09-221

CONSTRUCTION D'UN CHALET DE PARC – PARC EDOUARD-  
CHAMPAGNE/ADOPTION DE LA SOUMISSION

Ce point est retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance subséquente.

11-09-222

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
et APPUYÉ par Serge Bédard

QU'À 16h36, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale